

## DEPARTEMENT DU JURA

## COMMUNE DE MONT S/S VAUDREY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Paulette GIANCATARINO, Maire.

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
15	12	13

**Présents :** Bernard BERTHAUD, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Thomas HUMBLOT, Arnaud LAVIGNE, Christian MAGDELAINE, Didier MOMBOIER, Christian SAINTHOT et Solène VILLET.

**Date de Convocation :**  
20/11/2025

**Absents :** Marie-Hélène BILLOT, Sylvain CROZE et Marie-Anne SALVADORI

**Date d'Affichage :**  
28/11/2025

**Pouvoir :** Marie-Anne SALVADORI pour Bernard BERTHAUD

**N° : 2025/41**

**Secrétaire de séance :** Liliane GOY

**OBJET :**

**Réalisation d'un Contrat de Prêt Cohésion sociale d'un montant total de 280 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la mise aux normes du stade de Mont-sous-Vaudrey**

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

**DELIBERE**

Pour le financement de cette opération, Madame la Maire est invitée à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une ligne de prêt pour un montant total de 280 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

**Ligne du Prêt :** Cohésion sociale

**Montant :** Deux cent quatre-vingt mille euros

**Durée de la phase de préfinancement :** 0 mois

**Durée d'amortissement :** 30 ans

**Péodicité des échéances :** Trimestrielle

**Index :** Livret A

**Taux d'intérêt actuariel annuel :** Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,6 %

**Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance :** en fonction de la variation du taux du LA

**Amortissement :** Progressif

**Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt :** autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

**Remboursement anticipé :** autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

**Typologie Gissler :** 1A

**Commission d'instruction :** 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

A cet effet, le Conseil autorise Madame la Maire, déléguataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Ainsi fait et délibéré à la date susdite,  
Et ont signé au registre les membres présents,  
Pour extrait certifié conforme,

La Maire, Paulette GIANCATARINO



The seal is circular with a blue tint. The outer ring contains the text 'MUNICIPALITE DE MINET SOUS VAUDREY' at the top and 'JURA' at the bottom, separated by stars. The inner circle features a central emblem with a figure, surrounded by the text '39380' at the bottom.